

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2017

Volume XVIII

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

LE G5 SAHEL : UNE AVANCÉE DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ ?

PAR

SERGEI BOEKE (*) et GRÉGORY CHAUZAL (**)

Mis en place en février 2014 à l'initiative de la présidence mauritanienne à l'occasion de sa présidence tournante de l'Union africaine (UA), le G5 Sahel (G5 ou G5S) réunit les cinq pays d'Afrique subsaharienne les plus impactés par les problématiques d'insécurité régionale : le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie.

Récent et mal documenté, le G5 Sahel s'est pourtant rapidement imposé comme une alternative aux autres structures interétatiques existantes. Appuyé par la France, puis l'Union européenne, il s'impose peu à peu sur d'autres organisations sous-régionales telles que la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en particulier son comité des chefs d'état-major. Si le G5 ne se pense pas exclusivement en organisation internationale de défense et de sécurité, mais aussi en instrument du développement régional, c'est pourtant bien sur le thème de l'insécurité et de la lutte contre le terrorisme qu'il est le plus visible. Comment le G5 peut-il s'imposer comme un instrument efficace de lutte contre l'insécurité au Sahel, en dépassant les conflits de souveraineté et en justifiant la non-intégration d'autres Etats de la zone ?

Après être revenu sur les raisons et les conditions de la création du G5 Sahel, cet article interrogera les limites de cette structure en tant qu'organisation intégrée et les difficultés prévisibles auxquelles ses Etats membres devront répondre sous peine de perdre les faveurs des « parrains » internationaux et s'isoler de leurs populations.

GENÈSE, MISSION ET COMPOSITION DU G5

Une initiative mauritanienne

Créé à l'initiative de Mohamed Ould Abdel Aziz, le Président de la République islamique de Mauritanie, à l'occasion de son élection contestée

(*) Chercheur à la Faculty of Governance and Global Affairs de l'Université de Leiden (Pays-Bas).

(**) Chercheur au Stockholm International Peace Research Institute (Suède).

à la présidence tournante de l'Union africaine le 30 janvier 2014 (1), le G5 Sahel répond à plusieurs ambitions. Au plan régional, la création d'une nouvelle structure interétatique a principalement permis aux pays d'Afrique subsaharienne impactés par les questions de terrorisme de prendre en main leur propre sécurité et de ne plus dépendre désormais de structures insuffisamment inclusives telles que la CEDEAO – dont ni la Mauritanie ni le Tchad ne sont membres –, ou jugées inopérantes.

En « ligne de mire » des cinq pays, le Comité d'état-major conjoint (CEMOC) ainsi que l'Unité de fusion de renseignement (UFL), tous deux créés à l'instigation du gouvernement algérien en 2010. Réunissant, sur le papier du moins, le Mali, le Niger, la Mauritanie et l'Algérie, ces formations s'étaient initialement donné pour ambition de mettre en commun les renseignements nationaux afin de « mener des opérations de localisation et de destruction des groupes terroristes » (2). Dans les faits, le CEMOC ne s'est réuni qu'en de très rares occasions et aucune fois à partir de janvier 2012, lors du déclenchement de la quatrième rébellion au Nord Mali et du début de l'occupation des grandes villes du Septentrion par Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine et le Mouvement unicité et jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO). Très tôt, le CEMOC et l'UFL ont pu être considérés comme une façon pour l'Algérie de garder le contrôle d'une région jugée hautement stratégique pour ses intérêts sécuritaires et économiques (3).

La bienveillante proximité de Nouakchott avec Rabat (4) a également pu jouer un rôle dans la création du G5 par Aziz. En lutte pour le *leadership* régional depuis la chute du Libyen Mouammar Kadhafi, Rabat et Alger ont chacun essayé de jouer leur partition dans le conflit du Nord Mali, proposant leurs bons offices et tâchant chacun de profiter des faiblesses de l'autre pour s'imposer (5).

(1) Auteur du premier coup d'Etat intervenu après l'adoption par l'UA de sa Charte pour la démocratie et les élections, Abdel Aziz a bénéficié d'une conjoncture favorable pour son élection : revenant cette année à un pays d'Afrique du Nord, la présidence du G5 Sahel a bénéficié au chef de l'Etat de Mauritanie, lequel a su compter sur le retrait du Maroc des instances panafricaines, sur la maladie du président Bouteflika, qui a logiquement conduit l'Algérie à ne pas faire acte de candidature, sur la jeunesse du gouvernement tunisien et sur l'exclusion de l'Egypte suite au renversement par l'armée du président égyptien Mohamed Morsi. Cf. par exemple le site Internet www.rfi.fr/afrique/20140131-election-mohamed-ould-abdel-aziz-presidence-union-africaine-polemique (consulté le 20 septembre 2016).

(2) Cf. le site Internet www.recherches-sur-le-terrorisme.com/Documentsterrorisme/lutte-anti-terrorisme-sahel-cemoc-algerie.html (consulté le 20 septembre 2016).

(3) Au plan sécuritaire, la fin de la guerre civile algérienne s'est soldée par le départ, vers les pays voisins du Sud, de combattants islamistes. Bien connus des services de sécurité d'Alger, ces militants du GIA se sont plus tard regroupés sous le label Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), responsable entre autres de plusieurs enlèvements de ressortissants occidentaux dans les années 2002-2003, puis devenu en 2007 Al Qaïda au Maghreb islamique. Au plan économique, les prospects de la SONATRACH, la compagnie publique d'hydrocarbures, sur le bassin de Taoudénit (nord du Mali, à proximité de la frontière avec la Mauritanie et l'Algérie), ont longtemps été considérés comme étant particulièrement prometteurs et de nature à redresser l'entreprise algérienne.

(4) Qui s'explique principalement par la neutralité mauritanienne sur la question sahraouie depuis 1979.

(5) Le déplacement à Bamako du roi Mohammed VI et d'une délégation d'environ 400 membres à l'occasion de la cérémonie d'investiture du nouveau Président, Ibrahim Boubacar Keïta, lorsque l'Algérie était timidement représentée par son ministre des Affaires étrangères, a illustré cette volonté de *leadership* marocain.

Au-delà pourtant de servir les intérêts apparents de son supposé allié marocain, la création du G5 a également visé, pour le Président mauritanien, à placer les autres pays du Sahel face à leurs responsabilités. Longtemps tendues, principalement en raison de l'inaction supposée du pouvoir malien à l'égard des groupes armés opérant à proximité de la forêt de Ouadagou, les relations entre les deux pays se sont pacifiées avec l'arrivée au pouvoir d'Ibrahim Boubacar Keïta. Pour le président Aziz, le G5 a ainsi pu permettre de prévenir le retour des anciens problèmes en refusant l'enfermement bilatéral et en solidarisant l'ensemble des pays du Sahel à ses problèmes de sécurité.

Chaque pays pouvant déterminer l'agenda des rencontres, le G5 devient également un outil diplomatique entre les mains de ses membres, la crainte du « *naming and shaming* » pouvant encourager l'efficacité globale.

Enfin, pour le Président mauritanien, initier la mise en place d'un nouvel outil collectif de sécurité permettait aussi de prendre un rôle de premier plan dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme au Sahel. Déjà en pointe sur ces questions, Nouakchott apparaît depuis plusieurs années comme un « bon élève » des pays occidentaux, France et Etats-Unis en tête. En soignant cette image auprès des deux « grands », Aziz pouvait aussi espérer forcer la tolérance de ses alliés sur la situation intérieure du pays. Contesté au plan interne, le régime multiplie en effet depuis plusieurs années les restrictions aux libertés et les mesures de répression (contre l'opposition politique, les mouvements anti-esclavagistes, la presse, *etc.*).

Compte tenu de la recherche par Washington et Paris d'alliés sécuritaires dans la région, le choix mauritanien d'activer la mise en place d'une structure réduite consacrée – dans un premier temps – aux questions de défense est apparue comme une initiative salutaire. Echaudés par l'inefficacité – ancienne – de la force africaine en attente, pourtant soutenue depuis des années par les pays du Nord, et par la réticence des chefs d'Etat de la CEDEAO à s'engager activement et collectivement dans la résolution de la crise, Europe et Etats-Unis ont unanimement salué l'initiative G5. La participation, dès les premières réunions du G5, de hauts responsables occidentaux, tels le chef d'état-major des armées ou le ministre de l'Intérieur français, est la preuve du souhait des pays du Sahel de renforcer leur coopération avec les puissances internationales. L'établissement d'un « Partenariat élargi » avec Barkhane, l'opération militaire française dans la bande sahélo-saharienne, en est aussi une illustration.

Un (trop?) large éventail de missions

Malgré l'accent mis sur les questions de défense et de lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, le G5 poursuit officiellement quatre missions principales : défense et sécurité ; gouvernance ; infrastructures ; résilience. Ces missions s'accompagnent d'une intense activité diplomatique sous-régionale et de plusieurs « projets structurants » : la création d'une

Ecole régionale de guerre du G5 Sahel en République islamique de Mauritanie, qui entrera en fonction dès 2016 ; la création d'une force conjointe du G5 Sahel ; la création d'une compagnie aérienne régionale pour améliorer les dessertes entre les pays du G5 Sahel ; la construction d'une ligne de chemin de fer reliant la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso et le Niger au Tchad.

Les projets civils et de développement surpassent, on le voit, les desseins sécuritaires formels du G5. Dans les faits toutefois, force est de constater que la dimension contre-terroriste tend à prendre le pas sur les aspects développementalistes. Parce qu'il suppose, au-delà de l'établissement d'un agenda stratégique commun, la mise en commun de certains moyens stratégiques et économiques, le G5 sahel se heurte en effet aux domaines régaliens de chacun de ses membres. Les réticences politiques expliquent par exemple une partie des difficultés rencontrées dans l'établissement de patrouilles frontalières conjointes, aujourd'hui limitées à quelques exceptions mauritano-maliennes et burkinabo-maliennes.

Au-delà des seules questions d'interopérabilité, ce sont en effet des facteurs politiques et de souveraineté qui handicapent le plus souvent la mise en application et l'efficacité de stratégies régionales. Les Etats du Sahel demeurent en effet structurellement réticents à partager leurs domaines réservés et/ou à laisser leurs voisins s'impliquer trop directement dans leurs affaires intérieures.

Les difficultés – déjà constatées – de mise en commun des renseignements, suivies par celles, plus problématiques encore, d'établissement d'un agenda stratégique commun augurent assez mal, à terme, la conduite de stratégies collégiales efficaces. En outre, malgré les – nombreux – effets d'annonce, il reste encore particulièrement difficile d'identifier des lignes politiques et économiques claires concernant les projets non immédiatement sécuritaires. A l'instar des débats agités ayant précédé la mise en place d'un Secrétariat permanent à Nouakchott, chaque Etat-membre justifiant la nécessité d'installer ce Secrétariat sur son propre territoire, la mise en place d'une compagnie aérienne ou la définition d'un tracé consensuel de ligne ferroviaire risquent d'accentuer un peu plus les tensions interétatiques.

Une composition qui fait débat

La composition du G5 Sahel constitue, à n'en pas douter, une force essentielle du groupe et, dans le même temps sans doute, l'une de ses principales faiblesses. En réunissant les seuls pays les plus directement et durement touchés par l'insécurité et le terrorisme, le G5 a cherché à limiter les interférences régionales et à se doter de mécanismes endogènes de réponses aux crises. Au-delà pourtant des efforts et, sans doute aussi, du courage politique de ces Etats pour remettre en cause les structures existantes et s'émanciper des « grands frères » régionaux, cette composition porte également en elle les germes de probables difficultés. Ces dernières

sont d'abord liées à l'exclusion *de facto* d'Etats subsahariens d'Afrique de l'Ouest également touchés par le terrorisme sahélien, à l'instar notamment du Sénégal ou de la Côte-d'Ivoire. Le premier a d'ailleurs souligné à de très nombreuses reprises son mécontentement et publiquement écarté toute adhésion « secondaire » (*i.e.* en tant qu'Etat observateur par exemple). D'autres, comme l'Egypte, ont d'ores et déjà fait acte de candidature pour devenir Etats observateurs.

Une autre faiblesse du G5 pourrait aussi tenir à son actuelle composition. En effet, les Etats qui font aujourd'hui partie de cette structure ont parfois entretenu des relations tendues voire, pour certains, des guerres, dont l'ancienneté – 1985 pour la dernière guerre Mali-Burkina Faso – n'a pas atténué l'effet sur les consciences collectives. Si le conflit entre le Burkina et le Mali est le plus connu, d'autres tensions – plus récentes – ont aussi alimenté la chronique ouest-africaine : c'est le cas notamment du Burkina Faso et de la Mauritanie, dont les relations ont longtemps été empoisonnées (6) ; du Burkina encore et du Niger – dont l'ancien Premier ministre Hama Amadou a longtemps été soupçonné d'être appuyé par le régime burkinabé contre le président Issoufou ; du Mali et de la Mauritanie, dont les relations étaient historiquement polluées par les collusions supposées entre le régime malien d'Amadou Toumani Touré et les groupes armés opérant dans la forêt de Ouagadou, frontalière avec la Mauritanie, *etc.*

Last but not least, en choisissant de se doter de leur propre structure de sécurité et de développement, les Etats du Sahel ont également exprimé une volonté claire de tirer les enseignements de l'expérience – algérienne – avortée de coopération régionale en matière de lutte contre le terrorisme (7). Le silence assourdissant d'Alger en janvier 2012, au moment où les autorités maliennes appelaient les pays voisins à l'aide pour stopper l'avancée des groupes armés ou, quelques mois plus tard, en mai 2013, lors des attentats contre les villes nigériennes d'Agadez et d'Arlit ont laissé à ces deux Etats un souvenir amer. Au-delà des contraintes constitutionnelles algériennes, qui limitent la capacité d'action de l'armée populaire algérienne en dehors de ses frontières, ce non-interventionnisme a plus globalement été assimilé, au mieux, à une démission du « grand frère » et, au pire, à un désintérêt.

Soutenu *from behind* par Paris et Washington, le G5 pourrait toutefois devoir rapidement renouer avec une *Real Politik* aux ordres de l'histoire et des jeux de pouvoirs dans la région sahélienne. Beaucoup en effet émettent des doutes quant aux chances de la nouvelle structure de parvenir à s'émanciper durablement des Etats-pivots du Maghreb (Maroc et Algérie)

(6) Moustapha Chafi, un Mauritanien, également conseiller du président burkinabé Blaise Compaoré, était soupçonné par Nouakchott de soutenir l'opposition politique au président Aziz.

(7) S. ABBA, « La sécurité au Sahel se construit sans l'Algérie : jusqu'à quand ? », *Le Monde*, 24 mars 2016, disponible sur le site Internet www.lemonde.fr/afrique/article/2016/03/24/la-securite-au-sahel-se-construit-sans-l-algerie-jusqu-a-quand_4889730_3212.html (consulté le 25 octobre 2016).

et à se doter de moyens pérennes pour agir contre l'insécurité et les causes du mal-développement régional.

A sa jeunesse et à l'effet de nouveauté, qui ont indéniablement encouragé la perception positive ayant accompagné la naissance du G5 Sahel, succèdent aujourd'hui les interrogations sur la capacité de cette structure à agir efficacement dans la durée et à résister aux sollicitations et futures déstabilisations éventuelles d'autres pays du champ actifs sur les mêmes questions.

QUEL AVENIR POUR LE G5 ?

Une homogénéité qui favorise l'efficacité de l'Organisation et le soutien des partenaires étrangers

Alors que le G 5 est né de la nécessité de fournir une réponse plus efficace aux problèmes de sécurité régionaux, cette structure possède des atouts susceptibles d'en faire une organisation efficace et de lui permettre de s'imposer dans la longue durée.

Les pays membres appartiennent tous à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et partagent, outre une même histoire coloniale, un passé, historique et culturel. Que ce soit sur le plan politique ou institutionnel, la langue française facilite la communication et le dialogue entre ces nations. Cette plateforme linguistique et culturelle constitue en outre un trait unique aux organisations régionales africaines. Les différences profondes qui existent entre les pays d'Afrique anglophone – y compris des voisins comme le Ghana et le Nigeria et ceux d'Afrique francophone ont des conséquences importantes sur le fonctionnement et l'efficacité d'autres organisations, comme la CEDEAO ou la CEN-SAD (la Communauté des Etats sahélo-sahariens). Alors que les nombreuses organisations régionales (l'Union africaine par exemple) et internationales (l'Union européenne) existantes tentent de pallier leur hétérogénéité par des objectifs d'intégration et des politiques communes, les pays du G5 bénéficient de leur appartenance commune à la Francophonie qui, d'une part, facilite leur communication et, d'autre part, maximise leur chance de succès.

De manière concrète, l'homogénéité du G5 a d'ores et déjà eu des conséquences positives sur quelques dossiers techniques qui, jusqu'à présent, avait grandement entravé l'efficacité des mécanismes de sécurité existants, à l'instar de la brigade ouest de la force africaine en attente. Il s'agit principalement d'initiatives d'origine bilatérale qui, grâce au cadre offert par le G5, ont pu être développées et étendues à tous les Etats membres de l'organisation. C'est le cas, par exemple, de l'« annuaire cartographique », qui répertorie les numéros de téléphone portable des militaires des deux côtés d'une même frontière, ou de l'utilisation d'une fréquence radio commune pour la communication entre les unités militaires de différents pays. Au-delà aussi des patrouilles conjointes, le G5 a également favorisé

une entente sur la délicate question du droit de poursuite qui permet aux forces de défense et de sécurité d'un pays de pénétrer sur le territoire d'un autre Etat à des fins de poursuite, d'arrestation ou de neutralisation de groupes armés ou de trafiquants. Alors qu'aucun accord formel n'est venu formaliser ces discussions, des incursions ont toutefois eu lieu et permis des avancées notables dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Les contacts réguliers entre autorités politiques des pays du G5, mais aussi entre les membres des forces armées et de sécurité ont également contribué à un partage amélioré des renseignements ainsi qu'à une meilleure coordination lors d'opérations conjointes (8). Tout en gardant à l'esprit qu'une organisation comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a mis de nombreuses années à promouvoir l'interopérabilité de ses membres, la mise en place d'une école de guerre commune aux pays du G5 permettrait aujourd'hui de renforcer un peu plus les synergies en matière de coordination et de coopération. En normalisant certaines procédures et en favorisant des contacts réguliers entre responsables de différentes nationalités, une telle structure poserait les jalons d'une coopération renforcée et d'une architecture plus efficace de paix et de sécurité régionale.

Enfin, l'une des forces du G5 est le soutien reçu de la communauté internationale, à commencer par l'Union européenne (UE), qui lui a accordé une aide majeure de fonctionnement. Les Nations Unies ont également reconnu le G5 comme un acteur majeur de la sécurité régionale au Sahel et invité, en octobre 2016, le Secrétaire permanent du G5 Sahel, Najim Elhadj Mohamed, à échanger avec le Comité de lutte contre le terrorisme du Conseil de sécurité à New York (9). Le choix de l'organisation de soutenir le G5 a également été confirmé par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), un poste né de la fusion entre le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Sahel. Egalement ancien secrétaire exécutif de la CEDEAO, Mohamed Ibn Chambas a ainsi déclaré, à l'occasion d'une tournée dans les pays du G5 en mai 2016, que « *la création de l'UNOWAS est l'expression de la volonté des Nations Unies de redoubler d'efforts et de renforcer son partenariat avec le G5 pays du Sahel* » (10). Cette légitimité sur la scène diplomatique internationale a, par la suite, été complétée par le soutien politique de la France et le partenariat stratégique conclu avec l'opération militaire antiterroriste Barkhane.

(8) Cf. le site Internet www.rfi.fr/afrique/20160303-securite-sahel-cooperation-g5-tchad-burkina-niger-mali-mauritanie.

(9) Cf. le site Internet www.un.org/sc/ctc/blog/2016/10/06/permanent-secretary-of-the-g5-sahel-briefs-security-council-counter-terrorism-committee/.

(10) Cf. le site Internet unowas.unmissions.org/mohamed-ibn-chambas-reaffirms-un-support-burkina-faso-and-g5-sahel-countries.

Des défis immenses de coordination

Alors que l'agenda et l'ambition sécuritaire du G5 Sahel lui ont permis de recevoir le soutien des principales organisations multilatérales, ce prisme constitue toutefois une de ses principales faiblesses.

Au cours des deux dernières décennies, les Etats-Unis et les pays européens ont soutenu de nombreux programmes de réforme du secteur de la sécurité (RSS), notamment en Afrique subsaharienne. L'objectif était d'améliorer l'efficacité des forces de défense et de sécurité locales en les reconstruisant et/ou en les réformant, le plus souvent selon des standards et objectifs occidentaux. L'effondrement de l'armée malienne en 2012 a mis en évidence l'échec relatif de ces programmes de réforme et posé la question de la qualité des forces armées qui composent aujourd'hui le G5 Sahel. Ce constat est en outre renforcé dans le contexte de la présence au Mali de la Force européenne de formation (EUTM), dont l'objectif essentiel est de rendre davantage opérationnelles les forces de défense maliennes dans la lutte contre la menace terroriste. Or cette mission n'est pas la seule que les Etats membres veulent voir remplir à leurs forces de défense. Plusieurs pays restent en effet toujours préoccupés par la possibilité d'une guerre conventionnelle avec un pays voisin – le souvenir de la dernière guerre du Mali avec le Burkina Faso reste très présent, de même que les affrontements entre le Tchad et le Soudan. Cela sous-entend par conséquent une organisation, une formation et des équipements différents de ceux nécessaires à la – seule – lutte contre le terrorisme.

Si les programmes de RSS se concentrent essentiellement sur les aspects liés à la contre-insurrection et au contre-terrorisme, des pays comme le Mali envisagent aussi leurs forces armées dans une perspective différente, celle notamment de la protection contre les attaques des groupes rebelles ou séparatistes. C'est notamment pour cette raison qu'avant d'engager un processus de paix avec les groupes touareg et arabes à l'origine du dernier soulèvement de janvier 2012, le Mali a d'abord tenté d'y trouver une solution militaire. L'offensive militaire sur Kidal en mai 2014, au travers du déploiement du seul bataillon qui avait complété sa formation avec l'UE, en est une illustration.

Une autre fonction des forces armées est aussi, pour certaines troupes d'élite, de servir de garde prétorienne au chef de l'Etat. C'est particulièrement le cas des forces spéciales tchadiennes, dirigées par le fils – adopté – du président Idriss Déby Itno. Au Mali, les Béréts rouges composant la Garde présidentielle remplissaient les mêmes fonctions. Dans les faits, cela a conduit à l'établissement d'armées à deux vitesses avec, d'une part, des forces bien entraînées, bien équipées et correctement rémunérées et, d'autre part, le reste de la troupe, dont les conditions d'équipement et de vie sont nettement moins enviables. Ce modèle de garde prétorienne vise principalement à prévenir le risque de soulèvement de l'armée en la divisant. Souvent entraînées par des forces occidentales,

les forces d'élite (garde présidentielle notamment) sont ainsi associées au régime autocratique et considérées comme son instrument de pouvoir. Au Mali, ces divisions ont conduit à des affrontements entre les Béréts verts, à l'origine du coup d'Etat du 22 mars 2012, et les Béréts rouges, restés fidèles au président déchu, Amadou Toumani Touré.

Dans le cadre du G5 Sahel, les Etats membres s'engagent à coordonner leurs politiques sécuritaires et de développement. Les disparités entre pays et entre forces de défense représentent dans ce contexte un obstacle non négligeable. En outre, aucun pays du G5 n'est jusqu'à présent parvenu à mettre en place des mesures efficaces capables, à la fois de protéger les populations et de favoriser le développement économique et social. Les politiques des pays de la zone Sahel, tout comme d'ailleurs les stratégies mises en œuvre par la communauté internationale depuis 2001 dans cette région, ont en effet été marquées par une relative inefficacité. Une raison essentielle tient à la prédominance, chez chacun des acteurs engagés, de ses intérêts et objectifs propres, ce qui conduit à des stratégies hétérogènes qui peuvent parfois entrer se chevaucher et/ou entrer en compétition. Il existe aujourd'hui pas moins de 19 stratégies différentes pour la sécurité et le développement du Sahel. Que ce soit celle de l'UE, celles de certains de ses Etats membres, mais aussi des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale de la Francophonie, *etc.*, toutes ont des objectifs et des approches différentes, qui contribuent à brouiller la visibilité – et la légitimité – des actions dans cette région. Si le G5 n'est pas dans l'immédiat en mesure de remédier à cette prolifération en s'imposant comme le garant d'une certaine coordination, une entente renforcée au niveau régional devrait toutefois permettre une meilleure vue d'ensemble des actions et des différents programmes. Il en va de même pour le secteur de la sécurité. La multiplication des initiatives étrangères constitue aussi un frein à la coordination régionale. Alors que les Etats-Unis (AFRICOM) organisent leurs exercices militaires annuels dans la région (Flintlock), la France mène de son côté ses programmes bilatéraux et déploie la mission antiterroriste « Barkhane », tandis que l'Union européenne participe à plusieurs missions de formation. La multiplication de ces initiatives, conduites suivant des standards différents, oblige dès lors les Etats de la région à « jongler » avec des règles multiples et d'origine étrangère.

La tentation d'un « tout sécuritaire » importé ?

Le G5 Sahel est aujourd'hui, trois ans après sa création, confronté à plusieurs types de menaces qui peuvent hypothéquer à terme ses chances de réussite. Son prisme sécuritaire d'abord, qui constitue au demeurant sa raison d'être, représente sans doute la principale difficulté. Chercher à renforcer uniquement la coordination militaire entre ces pays pourrait en effet contribuer à faire systématiquement prévaloir des solutions militaires pour régler des problèmes qui, par nature, ne sont pas exclusivement d'ordre militaire. Alors qu'une stratégie pour contrer des groupes tels

qu'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) et Boko Haram ne saurait se passer d'une approche militaire, cette dernière a toutefois tendance à étouffer les causes non sécuritaires des conflits. Ce « biais » n'est d'ailleurs pas le seul fait des Etats du Sahel. L'exemple français est particulièrement éclairant à cet égard. Historiquement pilotée depuis le ministère des Affaires étrangères, la politique française a, avec le déclenchement de la crise en janvier 2012 et celui, un an plus tard, de l'opération Serval, fait revenir le ministère de la Défense sur le devant de la scène, à travers notamment la mobilisation des alliés de la force AFISMA (African-led International Support Mission to Mali) et la conduite des opérations sur le terrain. Ce canal de communication a ainsi supplanté celui de la diplomatie et la tendance s'est poursuivie avec Barkhane, les considérations militaires prenant le pas sur celles diplomatiques ou politiques.

Par son histoire, ses intérêts et son engagement militaire dans la région, la France a un rôle particulièrement important dans le G5 Sahel. Elle participe notamment à toutes les réunions bi-annuelles du commandant militaire à travers son chef d'état-major des armées. Grâce à cette implication à très haut niveau, la France est en position d'influer directement sur la politique de sécurité adoptée par la nouvelle institution. Cette relation privilégiée, qui doit désormais faire face à la présence accrue des Etats-Unis et de la Chine dans la région, n'est pas sans poser problème aux Etats membres. L'association étroite des autorités françaises avec certains des régimes les plus autocratiques du G5, notamment dans la lutte contre le terrorisme, soulève au niveau national des interrogations sur le respect des droits de l'homme et des principes de démocratie. Lorsque le Président tchadien, Idriss Deby, a déployé ses troupes en appui de la phase de combat de l'opération Serval et en contribuant, par la suite, à la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali), il ne s'est pas contenté d'affirmer son nouveau statut de dirigeant engagé contre le terrorisme islamique. Il a également utilisé ses contributions militaires dans la région à des fins de politique intérieure en accentuant sa répression de l'opposition politique.

Pour bon nombre des pays du G5, le lien étroit avec l'ancienne puissance coloniale n'est pas sans poser de problème politique. Le fossé se creuse en effet entre les élites de ces pays formées en Occident et les franges défavorisées des populations nationales qui se tournent de manière croissante vers d'autres influences, où le radicalisme islamique trouve parfois sa source. Les gouvernements nationaux qui, d'une part, sont accusés d'être corrompus et de limiter les libertés politiques et, d'autre part, apparaissent toujours dépendant de l'ancienne puissance coloniale, rencontrent dès lors de plus en plus de difficultés à s'assurer le soutien de leurs opinions publiques. Même au Mali, où l'intervention militaire française de 2013 avait pourtant été largement saluée par la population, le rôle de la France dans la région semble désormais poser problème et soulever de nombreuses interrogations.

* *
*

Depuis sa création en 2014, le G5 Sahel est parvenu à s'imposer comme une structure régionale de premier plan et à attirer de larges soutiens internationaux. Sa composition, ses missions et son ambition en font assurément un acteur majeur de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Pour s'imposer dans la durée, le G5 devra néanmoins convaincre de sa capacité à effectivement coordonner les actions régionales, en s'affranchissant à la fois des dérives du « tout sécuritaire » et à s'émanciper des acteurs internationaux, dont l'influence est contre-productive à moyen terme. Les Etats membres devront ainsi être en mesure, d'une part, de développer des partenariats stratégiques avec d'autres pays du champ et, d'autre part, de répondre aux préoccupations socio-économiques des populations. Ces dimensions sont indispensables à l'efficacité des actions du G5 dans la durée et à sa légitimité en tant qu'acteur régional de la paix et la sécurité.